



LE CONSEIL DE VIE COLLEGIENNE AU COLLÈGE JEAN ROSTAND

ANNEE 2018-2019

Le Conseil de vie collégienne est une instance qui réunit des élèves (2 élèves élus par niveau) et des adultes .

Il est consulté sur tous les sujets qui touchent à la vie du collège.

Qu'est-ce
que le CVC?



- Les membres du CVC mettent en place des projets, donnent leur avis et font des propositions en faveur des élèves du collège.
- Il peut s'agir:
 - > des espaces dédiés aux élèves
 - > des menus
 - > De l'organisation des Portes ouvertes
 - > d'expositions ou activités artistiques
 - > De l'organisation de journées à thème....

Que fait-on
au sein du
CVC?



- Le CVC se réunit 3 fois dans l'année
 - Pour décider du programme de l'année;
 - Pour faire un point sur l'avancée des projets;
 - Pour faire le bilan des actions de l'année.
- Des commissions de travail sur les sujets retenus se réunissent plusieurs fois dans l'année.

Comment
ça marche?



Proposer
Imaginer
Echanger
Dialoguer
Débattre



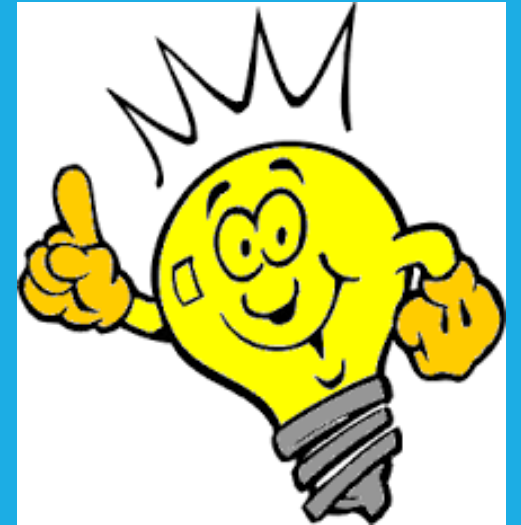
REALISER

Tu veux vivre
une
expérience
démocratique
et citoyenne
enrichissante?



- Le Conseil de vie collégienne est composé d'élèves (en nombre majoritaire) et d'adultes:
 - 8 représentants élèves (soit 2 élèves par niveau)
 - Au moins un adulte et le le CPE
 - 1 personnel de direction
 - 2 parents
- La durée du mandat pour les membres du CVC est d'un an
- Tous les élèves peuvent se porter volontaires.

Deviens
membre du
CVC!



Procédure pour l'élection des délégués au CVC

- **Du 09/11 au 16/11**
 - Campagne d'informations et candidature (un.e délégué.e + un.e suppléant.e)
- **Du 12/11 au 19/11**
 - Affichage des professions de foi (posters de candidature)
- **22/11**
 - Élections des délégués en P2 (tous les élèves votent)

Deviens
membre du
CVC!



Déclaration de candidature à retirer et déposer à la vie scolaire

*J'ai des idées,
je m'inscris au CVC !*

Deviens
membre du
CVC!

